

Fabienne Giavelli

Responsable Formation Continue

Tél : 04.13.42.75.04

Email : f.giavelli@ifsilablancarde.com**Durée : 2 jours (14h)****Date & Lieu : Intra ou Inter****Nombre de participants : 8-12****Tarif : 300€ la formation**

FORMATION **ARS**

PREVENTION DES EVENEMENTS INDERISABLES GRAVES ASSOCIES AUX SOINS (EIGAS)

*En lien avec la prise médicamenteuse***Public ciblé :** Infirmiers en exercice salarié d'une structure de soins ou d'un établissement médico-social - Infirmiers en exercice libéral**Prérequis :** aucun**Intervenant :** Formateurs permanents responsables des UE : 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques et 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical et 4.8 Qualité des soins, évaluation des pratiques - **Docteur en pharmacie hospitalier**

CONTEXTE : Contexte : Les EIAS sont une préoccupation majeure, à la fois des usagers, des professionnels de santé et des décideurs. Les événements indésirables graves associés aux soins (EIGAS) peuvent avoir des conséquences majeures (décès, mise en jeu du pronostic vital, la survenue probable d'un déficit fonctionnel permanent y compris une anomalie ou malformation congénitale) Cependant, malgré une volonté de promouvoir la culture qualité et un cadre réglementaire en perpétuelle évolution, le nombre de signalements d'EIAS ne diminue pas de façon significative.

OBJECTIFS :

- Sensibiliser les personnels infirmiers à la prise en charge médicamenteuse
- Utiliser les médicaments et les dispositifs associés de façon sécurisée et efficiente
- Connaître les aspects réglementaires liés aux EIGS
- Faciliter le retour d'informations en cas d'EIS ou de dysfonctionnement

CONTENU PEDAGOGIQUE :

- Pharmacologie
- Le circuit du médicament
- La prescription médicamenteuse
- Les interactions, incompatibilités et effets nocifs
- Les calculs de doses
 - * Chez l'adulte
 - * Chez l'enfant
- Le pousse seringue électrique
- La pompe à perfusions
- Spécificité des traitements par opioïdes
- Traitement spécifique des intoxications médicamenteuses (antidotes)
- Les EIAS
 - * Les EPR
 - * Les EIGS
 - * Les procédures liées à un IEGS
- Rappel sur la prise en charge de l'urgence vitale
- Procédures déclaratives

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Apports méthodologiques
- Mises en situation professionnelle simulée
- Analyse des pratiques professionnelles
- Retour d'expériences des professionnels
- Evaluation de l'action de formation

EVALUATION:

- L'atteinte ou pas des objectifs de la formation sera mentionnée dans l'attestation.
- Une attestation individuelle de participation est délivrée par l'organisme de formation